



LE DROIT DE L'UE SUR L'EGALITE ENTRE LES SEXES

SEMINAIRE POUR DES MEMBRES DE LA
MAGISTRATURE

Paris, 29-30 octobre 2018

**UP
GRADE**
YOUR LEGAL
EXPERTISE

**Equality
Law**



Intervenants

Susanne Burri

Maître de conférences, Université d'Utrecht

Sophie Latraverse

Directrice, Secretariat général, Défenseur des droits, Paris

Michel Miné

Professeur au CNAM – Conservatoire National des Arts et Métiers, titulaire de la Chaire droit du travail et droits de la personne, Paris

Martin Mörk

Vice-ombudsman et directeur des actions judiciaires, *Diskrimineringsombudsmannen*, Stockholm

Álvaro Oliveira

Chargé des affaires juridiques, DG JUST, Dir D2, Égalité des genres, Commission européenne, Bruxelles

Philip Rostant

Juge du travail, Sheffield

Principaux thèmes abordés

- Définition des concepts fondamentaux (discrimination directe, discrimination indirecte, harcèlement et harcèlement sexuel)
- La charge de la preuve
- Égalité salariale
- Les voies de recours et les sanctions
- Les employées enceintes et la conciliation travail et vie de famille

Langues: Français et anglais
(avec interprétation simultanée)

Référence: 118DV27

Organisation: ERA (Daniel Gärtner) au nom de la Commission européenne (Autorité contractante) et avec le soutien de l'École Nationale de la Magistrature



Organisé dans le cadre du programme
« Droits, égalité et citoyenneté » 2014-2020
de la Commission Européenne

Le droit de l'UE sur l'égalité entre les sexes

SEMINAIRE POUR DES MEMBRES DE LA MAGISTRATURE

Lundi 29 Octobre 2018

- 08h40 Accueil des participants
- 09h10 **Bienvenue**
ENM et ERA
- 09h15 **Le cadre juridique européen sur l'égalité**
- la Charte des Droits Fondamentaux et les traités de l'UE
 - les directives de l'UE sur l'égalité de traitement
 - les traités internationaux (Conseil de l'Europe, Nations Unies, Organisation Internationale du Travail)
- Álvaro Oliveira*
- 09h45 Discussion
- 10h00 **Définitions des concepts fondamentaux**
- Discrimination directe
 - Discrimination indirecte
 - Harcèlement et harcèlement sexuel
- Michel Miné*
- 10h45 Discussion
- 11h00 Pause-café
- 11h30 **La charge de la preuve en cas de discrimination sexuelle**
Philip Rostant
- 12h15 Discussion
- 12h30 **Voies des recours et sanctions en cas de discrimination**
Martin Mörk
- 13h00 Discussion
- 13h15 Déjeuner
- 14h15 **Atelier I – étude d'un cas fictif sur l'égalité entre les sexes**
Philip Rostant
- 15h30 Pause-café
- 16h00 **Mise en commun et discussion des résultats**
- 16h45 **Egalité de traitement (hors emploi) : accès aux marchandises et services**
- 17h15 Discussion
- 17h30 Fin de la première journée
- 18h15 Dîner Croisière sur la Seine

Objectif

Le séminaire offrira aux participants une vue d'ensemble pratique du contenu de la législation de l'UE en matière d'égalité des sexes. Une attention particulière sera accordée à la jurisprudence de la Cour de Justice, qui a notamment été conduite à préciser la façon dont le contenu des directives devait être interprété.

Qui devrait y participer ?

Juges, procureurs et autres membres de la magistrature d'un État membre de l'UE, l'Islande ou Liechtenstein.

Ce que vous apprendrez...

- quel est le cadre juridique du droit de l'égalité de l'UE
- comment définir les concepts fondamentaux de discrimination direct/indirect et de harcèlement
- dans quelles circonstances il y a une inversion de la charge de preuve
- quel est le rôle des voies des recours et des sanctions pour l'effectivité de l'application du droit d'égalité
- comment appliquer le droit de l'égalité de l'UE dans un cas réel
- quel est l'interprétation de la CJUE concernant la discrimination des employées enceintes et la rémunération égale

Vos interlocuteurs



Daniel Gärtner
Chargé de cours
E-Mail : dgaertner@era.int



Barbara Hense
Assistante
E-Mail : bhense@era.int

Mardi 30 Octobre 2018

09h15 **Conciliation du travail et vie de famille**

- Mesures de protection des employées enceintes
- Congé maternité
- Congé parental

Susanne Burri

10h00 Discussion

10h15 **Rémunération égale pour travail équivalent : le cadre juridique européen et la jurisprudence de la CJUE**

Sophie Latraverse

11h00 Discussion

11h15 Pause-Café

11h45 **Atelier II: étude d'un cas fictif sur l'égalité de rémunération**

Sophie Latraverse

13h00 Déjeuner

14h00 **Mise en commun et discussion des résultats**

14h45 **Le rôle du juge national dans l'application des directives de l'UE sur l'égalité : relation avec les ordres juridiques nationaux et la demande de décision préjudicielle**

(Juge national français)

15h30 Discussion

15h45 Fin du séminaire

Ce que les participants en ont pensé en 2017

« Intervenants de pointe »

« une conférence excellente et bien préparée »

« Bonne occasion de rencontrer des collègues d'autres Etats membres de l'UE et de voir comment le droit de l'UE est mis en œuvre et discuté au niveau national »

« L'organisation de tout l'événement était très bonne »

Prochains séminaires pour des membres de la magistrature

EU Disability Law and the UNCRPD

Trier, 7-8 November 2018

Languages: English, German

Applying EU Anti-Discrimination Law

Thessaloniki, 8-9 November 2018

Languages: English, Greek

Pour une version actualisée du programme : www.era.int

Le programme est susceptible de modifications..

Formulaire de demande d'inscription

Le droit de l'UE sur l'égalité entre les sexes

Paris, 29-30 octobre 2018 / Référence: 118DV27



Demande de candidature

Le droit de l'UE sur l'égalité entre les sexes - 29-30 octobre 2018

Les candidatures peuvent être déposées jusqu'au 5 septembre 2018 sur :



www.era.int/?127506&fr



Cette série de séminaires est organisée dans le cadre du programme « Droits, égalité et citoyenneté » 2014-2020 de la Commission Européenne

Droit anti-discrimination de l'UE

Depuis 2003, ERA a organisé une série de séminaires consacrés aux directives anti-discrimination de l'UE 2000/43 and 2000/78. Pour plus d'information, visitez notre site : www.era.int/anti-discrimination.

Droit de l'égalité des sexes de l'UE

Depuis 2009, ERA a organisé une série de séminaires consacrés à la législation de l'UE sur l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes. Pour plus d'information visitez : www.era.int/gender.

Lieu

Ecole Nationale de la Magistrature
8, rue Chanoinesse – 75004 PARIS

Langues

Français et anglais
(interprétation simultanée)

Contact

Barbara Hense
Assistante
bhense@era.int
+49 (0) 651 93737-120

Participation

La participation est exclusivement ouverte aux juges, procureurs et autres membres de la magistrature d'un État membre de L'UE, l'Islande ou Liechtenstein.

Frais d'inscription

Pas de frais de participation.

Frais de voyage

Les frais de voyages seront remboursés à concurrence de 450 euro maximum.

Hébergement

Au maximum, 2 nuitées seront remboursées directement par l'ERA.